Image not found or type unknown

Remboursement cq indument percu

Par **kobeissi**, le **15/02/2011** à **22:44**

Bonjour,
depuis la séparation en 2005 avec la mère de mes enfants, je n'avais plus de remboursement CQ.Mes démarche mon amenés a découvrir que depuis cette date jusqu'à ce jour, elle recevait tout mes remboursement.Avec l'aide d'une personne de la CPAM, j'ai pu estimer à plus de 1000 euro la somme indu et reçu par erreur sur le compte de madame.Et oui j'ai omis de fournir un RIB a ma CPAM.Après une lettre plutôt explicite,pour un simple remboursement.Comment et quelles démanches dois je faire pour peu être espérer récupérer cette somme sans dépenser plus que l'argent du?
Merci pour vos réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés